

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2019
DELIBERATION N° 59

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice : 43*

L'an deux mil dix-neuf, le 5 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h33.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE (jusqu'à 21h35), LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE (jusqu'à 21h46), ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCO, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, M. PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme MEYZENC ; M. UGALDE par M. ETCHEGARAY (à partir de 21h35); M. AGUERRE par M. LACASSAGNE (à partir de 21h46) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY ; Mme TAIEB par Mme CASTEL ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. MASSONDE par Mme LAUQUE ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Le Maire

Absente :
Mme JUZAN

Secrétaire :
M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Esmieu,

OBJET : MARCHES PUBLICS – Acquisition d'une laveuse et d'une balayeuse neuves – Attribution de marchés.

Afin de continuer à garantir la propreté de la Ville de Bayonne en étant toujours plus respectueux de l'environnement, le renouvellement du parc de matériels est nécessaire.

Le remplacement de la laveuse de voirie datant de 2004 ainsi que d'une balayeuse ayant effectué plus de 12 000 heures de travail, permettra ainsi d'assurer la continuité du service en respectant les nouvelles normes environnementales.

Une consultation a été lancée sous forme d'un appel d'offres ouvert européen en vue de conclure un marché ordinaire pour chacun des lots mentionnés ci-dessous.

La décomposition des lots est la suivante :

Lots	Désignation	Estimation en € HT
01	Achat d'une laveuse de voirie à eau froide neuve	150 000
02	Achat d'une balayeuse aspiratrice neuve	150 000

La commission d'appel d'offres réunie le 21 novembre 2019 a attribué le marché relatif au lot 2 à la société Eurovoirie. Elle a retenu sa solution de base qui s'élève à 132 500 euros HT. Cette société propose en outre de reprendre l'ancien véhicule de la Ville à 3 000 euros.

L'offre de la société Eurovoirie a été classée en première position au regard des critères de jugement des offres indiqués dans le règlement de la consultation et repris ci-dessous :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations (reprise incluse)	40 %
2-Valeur technique	40 %
3 -Performances en matière de protection de l'environnement	20 %

L'attribution du lot 1 est déclarée infructueuse car aucun des deux soumissionnaires n'était en mesure de procéder à la démonstration demandée rendant ainsi inapplicables certains critères de jugement des offres. Cette procédure de mise en concurrence sera relancée sur la base d'un dossier de consultation modifié.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir aux conditions décrites ci-dessus avec la société Eurovoirie,
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement dudit marché.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne